

Ministry of Health

Office of the Deputy Premier
and Minister of Health

777 Bay Street, 5th Floor
Toronto ON M7A 1N3
Téléphone: 416 327-4300
www.ontario.ca/health

Ministère de la Santé

Bureau du vice-premier ministre
et du ministre de la Santé

777, rue Bay, 5^e étage
Toronto ON M7A 1N3
Téléphone : 416 327-4300
www.ontario.ca/sante



Le 12 février 2024

Approbation électronique-
72-2023-604

Madame Helen Angus
Présidente du conseil d'administration
Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
661, avenue University, bureau 1701
Toronto ON M5G 1M1

Madame,

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'équipe de l'Agence ontarienne pour la protection et la promotion de la santé, qui fonctionne sous le nom de Santé publique Ontario, pour le travail accompli au cours de la dernière année. Je veux particulièrement attirer l'attention sur les efforts qui ont été faits pour aider le ministère de la Santé (le « ministère »), le système de santé, ainsi que les Ontariennes et Ontariens à se remettre de la pandémie de COVID-19.

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités 2024-2025 de notre gouvernement pour Santé publique Ontario.

À titre de présidente, vous jouez un rôle essentiel en aidant Santé publique Ontario à s'acquitter de son mandat. Il est important que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de votre agence demeurent conformes aux priorités et à l'orientation de notre gouvernement. Les agences, qui font partie intégrante du gouvernement de l'Ontario, doivent agir dans le meilleur intérêt de la population de la province et veiller à l'optimisation des ressources pour les contribuables. Les agences doivent également se conformer aux politiques et directives du gouvernement.

En application de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre énonce mes attentes à l'égard de Santé publique Ontario pour l'exercice 2024-2025. Voici quelles sont les priorités :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Fonctionner à l'intérieur des affectations financières de l'agence.
- Cerner et exploiter les possibilités de génération de revenus, de gains d'efficacité et d'économies grâce à des pratiques novatrices ou à des programmes plus durables.

.../2

Madame Helen Angus

- Respecter l'orientation relativement aux méthodes comptables et à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, notamment tirer parti des contrats d'achats massifs d'Approvisionnement Ontario, et collaborer avec cet organisme pour les initiatives d'approvisionnement stratégique.
- Se conformer aux mesures immobilières provisoires en ce qui a trait aux locaux à bureaux de l'agence.
- Utiliser et atteindre les résultats repères en matière de stratégies et de directives de rémunération.

2. Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et politiques du gouvernement applicables et garantir la transparence et la reddition de comptes dans les rapports.
- Respecter les normes et pratiques comptables et, le cas échéant, répondre aux conclusions des vérificateurs.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour appuyer efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilisation de l'agence, et fournir au ministre des grilles annuelles de compétences pour s'assurer que les personnes nommées aux conseils sont qualifiées.
- Revoir et actualiser annuellement les indicateurs clés de la performance de l'agence pour en assurer l'efficacité, l'efficacité et la viabilité.

3. Gestion du risque

- Créer et mettre en place un processus efficace d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques de l'agence, y compris ceux touchant la cybersécurité et tout éventuel risque de situations d'urgence.

4. Gestion de l'effectif

- Optimiser votre capacité organisationnelle pour assurer la prestation du meilleur service public possible, notamment en réaffectant les ressources aux domaines prioritaires si nécessaire.
- Appuyer la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans la collectivité en cernant les possibilités de relocaliser les agences nouvelles ou existantes vers des collectivités ontariennes où les coûts sont moins élevés (conformément à l'article 5.4 de la Directive sur les biens immobiliers du Conseil de gestion du gouvernement), s'il y a lieu.
- Harmoniser les stratégies en matière de ressources humaines et d'adaptation avec les directives et la politique de la fonction publique de l'Ontario.
- Respecter les mandats du Conseil du Trésor et du Conseil de gestion du gouvernement en matière de main-d'œuvre et de négociation.
- Gérer de manière prudente et efficace les fonds de fonctionnement et la taille de l'effectif.

Madame Helen Angus

5. Diversité et inclusion

- Promouvoir et favoriser les initiatives de diversité et d'inclusion par la promotion d'un milieu de travail inclusif, équitable, accessible, diversifié et sans racisme.
- Adopter un mécanisme de mobilisation en matière d'inclusion pour veiller à ce que toutes les voix soient entendues pour éclairer les politiques et les prises de décisions.

6. Collecte, diffusion et utilisation de données

- Améliorer la façon dont l'agence analyse et utilise les données pour la prise de décisions, la communication d'information et la production de rapports afin de préparer des rapports fondés sur les résultats et d'améliorer la prestation des services, y compris dans une optique axée sur l'équité et les déterminants sociaux de la santé.
- Intensifier le partage des données avec Approvisionnement Ontario, s'il y a lieu, au sujet des dépenses et de la planification des approvisionnements, des ententes contractuelles et des relations avec les fournisseurs pour appuyer un processus décisionnel fondé sur les données.

7. Prestation et service à la clientèle numériques

- Explorer et mettre en place le passage au numérique pour la prestation des services en ligne de manière à garantir le respect des normes de service à la clientèle.
- Recourir à diverses approches ou à divers outils pour garantir la prestation des services dans toutes les situations.

Ce sont là les engagements à l'échelle du gouvernement pour les agences provinciales régies par un conseil d'administration. Veuillez vous reporter au guide ci-joint pour en savoir plus sur chaque priorité.

Je vous communique également plusieurs priorités propres à Santé publique Ontario :

1. Préparation et réponse aux urgences de santé publique

- Veiller à la mise en place de plans efficaces pour l'augmentation rapide de la capacité de réponse et des opérations en cas de problèmes sanitaires émergents ou d'une urgence sanitaire, et faire rapport annuellement sur les rôles et les responsabilités de SPO en matière de préparation aux pandémies, conformément à la stratégie provinciale.
- Travailler en partenariat avec le ministère sur les priorités en matière de gestion des urgences, ce qui comprend la préparation face aux pathogènes respiratoires saisonniers et aux incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, de même que la réponse et le rétablissement du système de santé suite à une urgence et une perturbation.
- Renforcer l'expertise en matière de communication du risque et de science du comportement.
- Renforcer la capacité en matière de conseils sur l'éthique en santé publique pour améliorer la préparation face aux pandémies.

Madame Helen Angus

2. Réseau des laboratoires de santé publique de l'Ontario

- Continuer à travailler avec le ministère à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de modernisation du réseau des laboratoires de santé publique de l'Ontario.
- Continuer à faire entendre la voix de la science des laboratoires de santé publique par la mise en œuvre du programme ontarien de médecine de laboratoire et d'autres tribunes pour que le savoir et les pratiques en santé publique soient pris en compte dans les décisions.
- Travailler avec le ministère, Santé Ontario et les organismes locaux de santé publique pour tirer parti des possibilités de collaboration et de coordination entre les laboratoires en mettant l'accent sur la qualité, l'efficacité, la pertinence, l'innovation et une infrastructure durable pour des services de laboratoire plus vastes.

3. Renforcement de la santé publique

- Donner des avis scientifiques et techniques et soutenir le ministère dans ses activités pour renforcer le système de santé publique de l'Ontario, notamment l'examen de la gestion des urgences selon les Normes de santé publique de l'Ontario et l'établissement d'indicateurs clés de performance.

4. Protection de la santé

- Travailler avec le ministère et d'autres secteurs pour formuler et fournir des avis scientifiques et techniques et soutenir les produits du savoir, notamment fournir des avis scientifiques et techniques et une orientation fondée sur des éléments probants concernant la prévention et le contrôle des infections (PCI) ainsi que des produits du savoir adaptés aux besoins en matière de PCI de certains secteurs et établissements.
- Soutenir les programmes de vaccination, y compris la surveillance provinciale de la couverture vaccinale et des manifestations cliniques inhabituelles à la suite d'une immunisation.
- Aligner les plans des programmes sur l'orientation ministérielle, y compris travailler de concert avec le ministère à la détermination des priorités annuelles en ce qui concerne les activités de PCI.
- Réunir l'expertise à l'appui des pratiques exemplaires les plus récentes en matière de qualité de l'air intérieur, des données scientifiques probantes et des recommandations à l'intention du gouvernement provincial, des organismes locaux de santé publique et d'autres partenaires au sujet d'agents biologiques et non biologiques en ce qui a trait à la santé publique, aux milieux de travail et aux salles de classe.

5. Surveillance

- Continuer d'agir comme chef de file du secteur pour la collecte et l'analyse de données, la production de rapports, la surveillance et l'analyse de maladies d'intérêt pour la santé publique et d'enjeux de santé publique émergents dans l'optique de l'équité en santé, notamment la crise des opioïdes.

Madame Helen Angus

- Se positionner comme chef de file provincial dans le suivi, la surveillance et la production de rapports en ce qui trait à la santé des femmes, ceci afin d'améliorer les données probantes utilisées pour établir les priorités des politiques en santé et du système de santé, de concert avec Santé Ontario, la santé publique, le système de santé et les partenaires des secteurs cliniques et de la recherche.
- Accroître la capacité d'analyse temporelle et spatiale de l'agence et communiquer davantage de données au ministère, s'il y a lieu, à l'appui de la prise de décisions fondées sur des données et des éléments probants dans la province.
- Comme demandé par le ministère, travailler avec les partenaires du système de santé afin de cerner des gains d'efficacité et d'appuyer des systèmes intégrés de surveillance et de données pour promouvoir et protéger la santé des Ontariennes et Ontariens.

6. Promotion de la santé, maladies chroniques et prévention des blessures

- Continuer de passer en revue et de fournir au ministère l'expertise et les recommandations fondées sur des données probantes pour orienter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de santé publique, notamment en effectuant une analyse continue d'enjeux relatifs au tabac, à l'alcool, au cannabis et aux opioïdes.
- Entreprendre et renforcer le suivi systématique et exhaustif de tous les indicateurs relatifs à l'alcool, au cannabis, au tabac et aux opioïdes et présenter chaque année un rapport au Bureau du médecin-hygiéniste en chef, santé publique en utilisant un système de rapports centralisé pour orienter l'élaboration d'une politique de santé publique.
- Poursuivre la collaboration avec Santé Ontario et le ministère pour faire progresser l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie sur les maladies chroniques abordant les questions de prévention, de gestion et de traitement du point de vue de la santé publique et de la santé de la population. Ces travaux, qui seront menés conformément à l'orientation et aux approbations du ministère, porteront initialement sur le diabète, en cohérence avec les programmes actuels de lutte contre le diabète et les maladies chroniques chez les Autochtones et en appui à ces programmes.
- Œuvrer en partenariat avec le ministère pour l'élaboration et la communication d'avis scientifiques et techniques et d'activités de surveillance à l'appui d'une stratégie de prévention des maladies chroniques. Les travaux viseront notamment à soutenir la mise en œuvre par le gouvernement des recommandations de la vérificatrice générale de l'Ontario et seront intimement liés à la promotion de l'équité en santé et de la santé mentale.

7. Partenariats

- Maintenir des partenariats solides avec le Bureau du médecin hygiéniste en chef, santé publique, et le ministère de la Santé.

Madame Helen Angus

- Créer des systèmes et développer les capacités pour fournir une expertise et des avis techniques en santé publique sur des thèmes qui relèvent du mandat de SPO, notamment les enjeux émergents en santé publique, en mettant plus précisément l'accent sur l'élaboration d'une orientation concrète et réalisable pour les programmes ainsi que de mesures de soutien pour l'application de pratiques exemplaires à l'intention des organismes locaux de santé publique.
- En collaboration avec le ministère, Santé Ontario et les organismes locaux de santé publique, concevoir, planifier et mettre en œuvre des initiatives approuvées en matière de gestion numérique et des données pour créer une plateforme numérique de santé publique moderne.

Je vous adresse mes remerciements, à vous et à vos collègues du conseil d'administration, pour votre engagement continu à l'endroit de Santé publique Ontario. Votre travail et votre soutien constant sont précieux, tant pour moi que pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer directement avec le D^r Kieran Moore, médecin-hygiéniste en chef de l'Ontario.

Recevez mes plus sincères salutations.

Original signé par

Sylvia Jones
Vice-première ministre et ministre de la Santé

Pièce jointe

c : D^r Michael Sherar, président et chef de la direction, Santé publique Ontario
Peter Kaftarian, sous-ministre par intérim, ministère de la Santé
D^r Kieran Moore, médecin-hygiéniste en chef et sous-ministre adjoint
Elizabeth Walker, directrice générale, Bureau du médecin-hygiéniste en chef, santé publique